

BASALT CONFERENCE
CONFÉRENCE INTERNATIONALE
BASALTE LA RICHESSE DES NATIONS



CAP VERT
14 - 16 MARS
2022
PRAIA
ÎLE DE SANTIAGO
CABO VERDE



TERMES DE RÉFÉRENCE

<i>Item</i>	<i>Pag</i>	<i>Item</i>	<i>Pag.</i>
Préambule	3	Inscription	24
Indicateurs agricoles	4	Transfert d'inscription	24
Commerce agricole en Afrique subsaharienne	5	Groupes et délégations officiels	24
Contexte et justification	6	Visa	24
La qualité des aliments produits	7	Services de protocole	24
Histoire de l'utilisation de la poudre de roche en agriculture	8	Transferts	24
Les principaux avantages de la poudre de basalte en agriculture	9	Hébergement	25
Principaux éléments constitutifs du basalte	10	Voyages aériens	25
État de mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja sur les engrais	11-14	Devises et change	26
Les principaux objectifs de la Conférence internationale	15	Services Internet	26
Fonctionnement du programme	16	Rencontres institutionnelles	26
Séquence 1 : Cérémonie d'ouverture	17	Divulgateion des produits et services	26
Séquence 2 : Conférence I	17	Documentation de l'événement	26
Séquence 3 : Conférence II	17	Événements sociaux	27
Séquence 4 : Conférence III	18	Hôteses d'accueil	27
Séquence 5 : Conférence V	19	Forfaits loisirs	27
Séquence 6 : Conférence V	19	Changements	27
Séquence 7 : Conférence VI	20	Assurance	27
Séquence 8 : Panel I	20-21	Assurance accident personnel	27
Séquence 9 : Conférence VII	21-22	Assurance voyage	27
Séquence 10 : Table Ronde d'Intégration et les Débats	22	Options de paiement	28
Séquence 11 : Séance de clôture	23	Points focaux	29
Séquence 12 : Dîner de bienvenue	23		
Table Ronde d'Intégration et les Débats	23		
Lieu et dates	23		
Langues de travail	23		
Communication	23		

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

PRÉAMBULE

L'agriculture est le pilier de l'économie africaine et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) indique que l'agriculture représente environ 20 % du PIB du continent, 60 % de sa main-d'œuvre, 20 % de toutes les exportations et est la principale source de revenus des populations rurales du continent. Reconnaisant le rôle essentiel que joue l'agriculture dans la durabilité alimentaire d'une population africaine croissante, les dirigeants africains ont adopté un solide Programme de développement de l'agriculture africaine (PDDAA), visant un taux de croissance agricole annuel moyen de 6 %.

En juin 2006, les dirigeants africains se sont réunis à Abuja, au Nigeria, pour prendre des mesures sur l'importance des engrais pour une révolution verte africaine. Le principal résultat de ce sommet a confirmé l'engagement des chefs d'État africains à augmenter rapidement l'utilisation des engrais sur le continent, portant la moyenne de 9 kg/ha en 2006 à près de 50 kg/ha en 2015, un objectif qui n'a pas été encore atteint en 2021. Lors du 23^{ème} Sommet de l'Union Africaine, tenu en juin 2014 à Malabo, en Guinée Équatoriale, les dirigeants africains ont adopté la Déclaration de Malabo sur la croissance accélérée et la transformation de l'agriculture pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie pour la population africaine, réaffirmant que l'agriculture doit rester au premier rang du plan du programme de développement du continent.

Afin d'atteindre les objectifs de croissance agricole et d'éradication de l'insuffisance alimentaire sur le continent africain établis dans la Déclaration de Malabo, dans le cadre du PDDAA et dans les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies, une amélioration significative de la productivité est jugée nécessaire des sols africains fortement dégradés, estimés à plus de 40 %. Le continent africain compte 13% des terres arables du monde et environ 17% de la population mondiale. On estime que si les objectifs énoncés ci-dessus ne sont pas atteints, plusieurs pays du continent africain seront confrontés à l'insécurité alimentaire et aux conséquences imprévisibles. Les facteurs importants contribuant à la réduction de la fertilité des sols africains sont : l'élimination complète des cultures des champs cultivés, une fertilisation déséquilibrée des sols et peu ou pas d'utilisation d'engrais.

Les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) publiées indiquent que les plus gros consommateurs d'engrais en Afrique sont l'Afrique du Sud, avec 68,2 kg par ha en 2018, suivie de l'Afrique du Nord, avec une consommation moyenne de 55,2 kg par ha ; Afrique de l'Est avec 20,7 kg par ha ; et l'Afrique de l'Ouest avec 13,9 kg par ha (région où se situe le Cap-Vert et le bloc économique de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest – CEDEAO). La région de l'Afrique centrale avait la plus faible consommation, avec seulement 5,2 kg par ha. Les données de la FAO ont en outre montré que l'Afrique de l'Ouest avait la plus forte augmentation moyenne de la consommation de nutriments, en particulier d'azote, qui a presque triplé en une décennie, passant de 2,7 kg par ha en 2008 à 8 kg par ha en 2018 ; la consommation de phosphate a augmenté au cours de la même période, passant de 0,9 kg par ha à 2,9 kg par ha.

Les pages 5 à 7 de ce document présentent l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja sur les engrais pour une révolution verte africaine, ainsi qu'un ensemble de résolutions associées et leurs progrès réalisés, tirés du document publié par la FAO intitulé «Stimuler les sols africains» . De la Grèce antique (61-114 après JC) à nos jours, d'éminents spécialistes se sont consacrés au problème de la fertilisation des sols agricoles basée sur l'application de poudres des roches, en raison des nombreux avantages que cette solution comporte et une contribution pertinente à la durabilité de l'agriculture, de l'Afrique et du monde moderne.

C'est dans ce contexte que le Cap-Vert accueillera, du 14 au 16 Mars 2022, un événement international sur le thème «APPLICATION DE LA POUDRE DE BASALTE EN AGRICULTURE - Ses avantages en tant qu'engrais pour l'agriculture».

DANS LE MONDE
Consommation
moyenne d'engrais
2018
107 Kg / ha

AFRIQUE DU
NORD
Consommation
moyenne d'engrais
2018
55.2 Kg / ha

AFRIQUE DE
L'OUEST
Consommation
moyenne d'engrais
2018
13.9 Kg / ha

AFRIQUE
CENTRALE
Consommation
moyenne d'engrais
2018
5.2 Kg / ha

AFRIQUE DE L'EST
Consommation
moyenne d'engrais
2018
20.7 Kg / ha



A C'E'D'EAO

INDICATEURS AGRICOLES

Cabo Verde:

- » Terres agricoles (% du territoire): 19,6%
- » Terres agricoles (km²): 790
- » Surface forestière (% du territoire): 11,3
- » Consommation d'engrais: ----- Kg / ha
- » Production de céréales: 3.893 mt
- » Rendement céréaliier: 123 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 31.698 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 4.639 USD

Bénin:

- » Terres agricoles (% du territoire): 35%
- » Terres agricoles (km²): 39 500
- » Surface forestière (% du territoire): 27,8
- » Consommation d'engrais: 36,6 Kg / ha
- » Production de céréales: 2.315.556 mt
- » Rendement céréaliier: 1432 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 1.616.613 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 1.772 USD

Burkina Faso:

- » Terres agricoles (% du territoire): 44,2%
- » Terres agricoles (km²): 121 000
- » Surface forestière (% du territoire): 22,7
- » Consommation d'engrais: 17,6 Kg / ha
- » Production de céréales: 4.991.259 mt
- » Rendement céréaliier: 1.108 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 4.505.001 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 1.772 USD

Côte d'Ivoire:

- » Terres agricoles (% du territoire): 66,7%
- » Terres agricoles (km²): 212 000
- » Surface forestière (% du territoire): 8,9
- » Consommation d'engrais: 30,9 Kg / ha
- » Production de céréales: 3.266.110 mt
- » Rendement céréaliier: 2.278 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 1.433.734 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 2.741 USD

Gambie:

- » Terres agricoles (% du territoire): 59,8%
- » Terres agricoles (km²): 6 050
- » Surface forestière (% du territoire): 24,0
- » Consommation d'engrais: 8,0 Kg / ha
- » Production de céréales: 222.119 mt
- » Rendement céréaliier: 841 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 264.277 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 1.892 USD

Ghana:

- » Terres agricoles (% du territoire): 65,0%
- » Terres agricoles (km²): 147 827
- » Surface forestière (% du territoire): 35,1
- » Consommation d'engrais: 29,4 Kg / ha
- » Production de céréales: 3.573.636 mt
- » Rendement céréaliier: 1.864 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 1.916.882 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 3.302 USD

Togo:

- » Terres agricoles (% du territoire): 70,2%
- » Terres agricoles (km²): 38 200
- » Surface forestière (% du territoire): 22,2
- » Consommation d'engrais: 5,8 Kg / ha
- » Production de céréales: 1.338.743 mt
- » Rendement céréaliier: 1.146 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 1.168.582 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 1.717 USD

Guinée Conakry:

- » Terres agricoles (% du territoire): 59,0%
- » Terres agricoles (km²): 145 000
- » Surface forestière (% du territoire): 25,2
- » Consommation d'engrais: 3,2 Kg / ha
- » Production de céréales: 3.911.040 mt
- » Rendement céréaliier: ----- kg / ha
- » Surface culture céréalière: 3.295.749 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 875 USD

Sierra Leone:

- » Terres agricoles (% du territoire): 54,7%
- » Terres agricoles (km²): 39 490
- » Surface forestière (% du territoire): 35,1
- » Consommation d'engrais: ----- Kg / ha
- » Production de céréales: 1.028.954 mt
- » Rendement céréaliier: 1.149 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 895.640 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 1.383 USD

Sénégal:

- » Terres agricoles (% du territoire): 46,1%
- » Terres agricoles (km²): 88 780
- » Surface forestière (% du territoire): 41,9
- » Consommation d'engrais: 22,3 Kg / ha
- » Production de céréales: 1.746.643 mt
- » Rendement céréaliier: 1.302 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 1.341.597 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 3.023 USD

Nigeria:

- » Terres agricoles (% du territoire): 75,9%
- » Terres agricoles (km²): 691 235
- » Surface forestière (% du territoire): 23,7
- » Consommation d'engrais: 19,7 Kg / ha
- » Production de céréales: 26.216.277 mt
- » Rendement céréaliier: 1.509 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 17.373.539 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 5.878 USD

Niger:

- » Terres agricoles (% du territoire): 36,8%
- » Terres agricoles (km²): 466 000
- » Surface forestière (% du territoire): 0,9
- » Consommation d'engrais: 0,4 Kg / ha
- » Production de céréales: 6.099.863 mt
- » Rendement céréaliier: 555 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 10.995.187 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 780 USD

Mali:

- » Terres agricoles (% du territoire): 33,8%
- » Terres agricoles (km²): 412 010
- » Surface forestière (% du territoire): 10,9
- » Consommation d'engrais: 24,8 Kg / ha
- » Production de céréales: 10.159.685 mt
- » Rendement céréaliier: 1.796 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 5.658.124 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 1.261 USD

Libéria:

- » Terres agricoles (% du territoire): 20,3%
- » Terres agricoles (km²): 19 540
- » Surface forestière (% du territoire): 79,1
- » Consommation d'engrais: ----- Kg / ha
- » Production de céréales: 257.995 mt
- » Rendement céréaliier: 1.084 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 238.090 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 802 USD

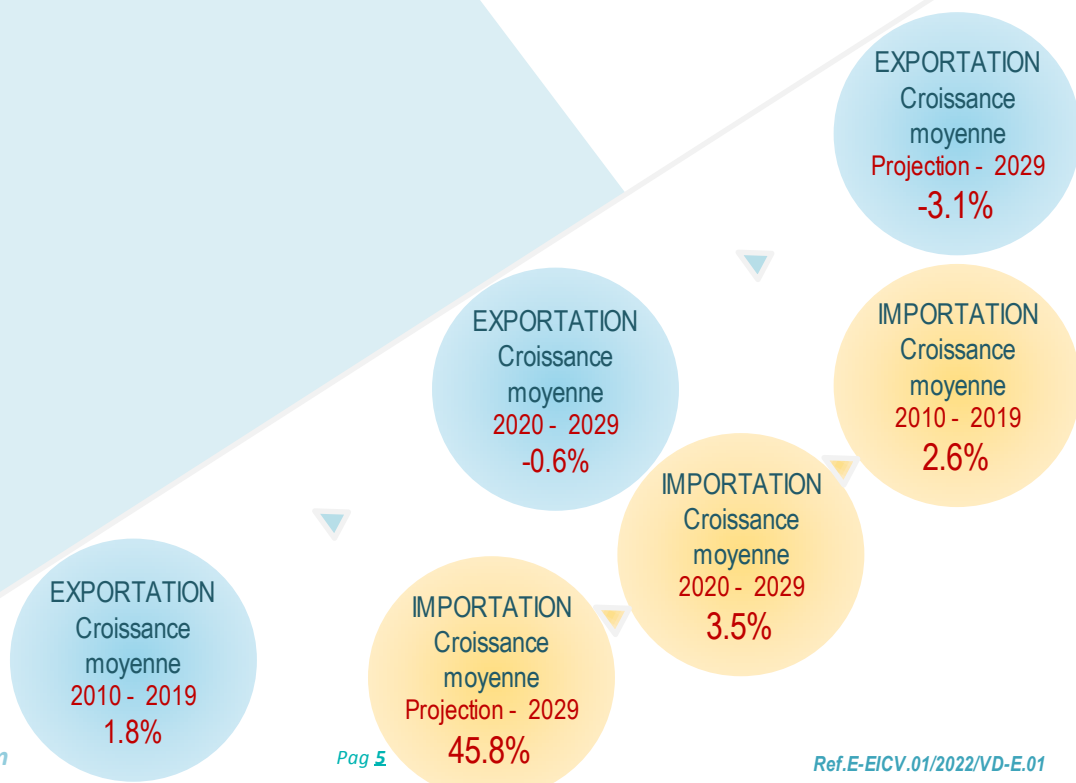
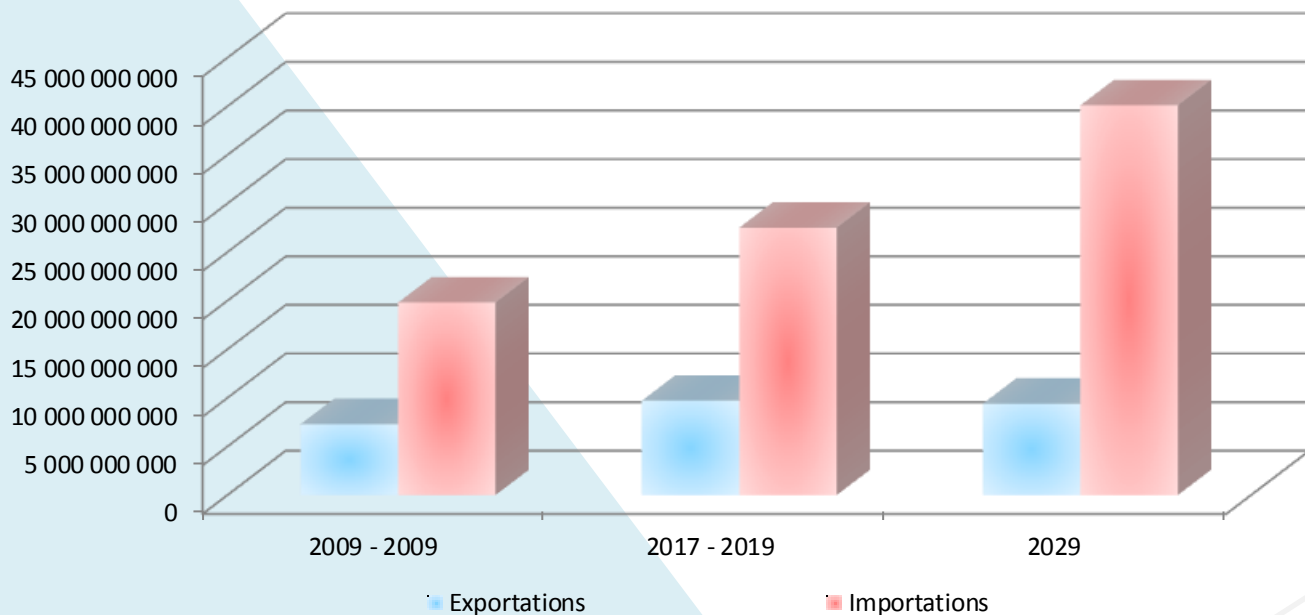
Guinée Bissau:

- » Terres agricoles (% du territoire): 29,0%
- » Terres agricoles (km²): 8 151
- » Surface forestière (% du territoire): 70,4
- » Consommation d'engrais: ----- Kg / ha
- » Production de céréales: 214.463 mt
- » Rendement céréaliier: 1.312 kg / ha
- » Surface culture céréalière: 1.63.433 ha
- » Valeur ajoutée par travailleur: 1.063 USD

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

3. COMMERCE AGRICOLE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

COMMERCE AGRICOLE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE



TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La sécurité alimentaire et nutritionnelle demeure encore et sera pour toujours une priorité pour chaque Nation. La hausse inégalée des prix des facteurs de production agricoles, a fait ressurgir une exigence majeure des programmes alimentaires en différentes régions du monde. A cette exigence alimentaire, s'ajoute l'urgence environnementale en conséquence de la pollution et le ruissellement des engrais artificiels qui représente une menace pour la santé humaine. Les marchés recherchent de plus en plus des alternatives durables qui peuvent éliminer les déchets qui se déversent des fermes vers les cours d'eau.

En Afrique, en général, des facteurs structurels comme la sécheresse, les changements climatiques, la démographie croissante amplifient les causes conjoncturelles et provoquent des crises alimentaires et nutritionnelles. Les activités agropastorales et halieutiques sont fortement dépendantes du climat dont la variabilité spatio-temporelle et les événements extrêmes influencent les conditions de vie des populations. Par ailleurs, les pressions intenses et croissantes exercées par les populations sur le milieu pour l'accès aux ressources naturelles, contribuent à accélérer la dégradation des terres et les impacts du changement climatique. L'adaptation au changement climatique constitue une condition sine qua non pour la sécurité alimentaire des populations dans chaque pays qu'il convient d'intégrer aux politiques du développement durable aux niveaux national, régional et international. Dans ce contexte, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est prise en compte dans tous les plans et stratégies de développement économiques et sociales durables qui sont traduites en programmes et projets qui sous-tendent des initiatives aux niveaux international, régional et national.

Au cours des dernières décennies, les centres de recherche appliquée concernés, les universités et les gouvernements se sont consacrés à la recherche d'alternatives aux engrais chimiques traditionnels, à la fois en vue d'accroître la rentabilité agricole et la qualité des aliments produits et la protection de l'environnement. L'application de la poudre de roche dans l'agriculture s'est avérée être une solution éprouvée pour que l'agriculture puisse relever les défis auxquels la société contemporaine est confrontée, à la fois dans le présent et dans l'avenir.

L'utilisation de poudres de roche pour fertiliser le sol est une technique séculaire (les civilisations inca et égyptienne ont déjà compté sur l'utilisation de sous-produits de la roche pour la fertilisation des sols), qui a été laissée de côté, par l'expansion de l'utilisation et de l'approvisionnement des engrais solubles. Cependant, la hausse des prix de ces produits a laissé un nombre croissant d'agriculteurs sans possibilité de fertiliser le sol et, ainsi, de garantir une production compatible avec leurs efforts et les investissements réalisés.



Le ruissellement de la pollution se produit lorsque la pluie, la fonte des neiges ou les systèmes d'irrigation inondent les terres qui ont été fertilisées avec des produits artificiels. Dans l'agriculture moderne, les engrais NPK sont fréquemment appliqués à des concentrations plus élevées que celles qui peuvent être absorbées dans le sol, entraînant l'évacuation de l'azote et du phosphore restants par les flux d'eau. Il existe une variété de problèmes associés à ce processus, et le grand nombre de personnes qui ont été ou pourraient être affectées.

Contrairement aux engrais conventionnels, qui se concentrent uniquement sur la fourniture directe de nutriments *NPK* aux plantes, la solution de fertilisation des sols agricoles basée sur l'épandage de poudre de roche, en plus des effets très positifs sur la rentabilité agricole, sur la qualité des aliments produits, a un impact incisif sur la séquestration du dioxyde de carbone (CO_2) dans l'atmosphère.

Les roches basaltiques ont une composition riche en éléments chimiques et qui sont des nutriments pour les plantes, ce qui les rend aptes à être utilisées en agriculture, améliorant la fertilité des sols, protégeant l'environnement, augmentant la rentabilité agricole et améliorant considérablement la qualité des aliments produits.

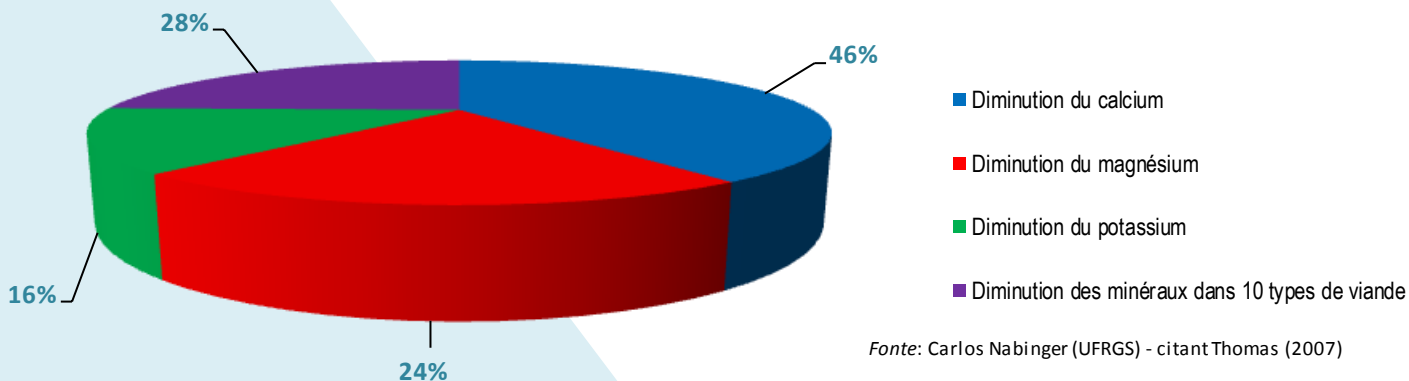
C'est dans ce contexte que sous le slogan «**Basalte la richesse des nations**», le Cap-Vert accueillera une Conférence Internationale, du 14 au 16 Mars 2022, sur le thème «**APPLICATION DE LA POUDRE DE BASALTE EN AGRICULTURE - Ses avantages en tant qu'engrais pour l'agriculture**». Réunissant quelques-uns des plus éminents chercheurs internationaux dans le domaine de l'utilisation de la poudre de roche basaltique pour la fertilisation des sols agricoles.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

2. QUALITÉ DES ALIMENTS PRODUITS

Des études indiquent que l'agriculture conventionnelle ne permet pas une absorption correcte des éléments par les plantes, car 85 à 90 % de l'acquisition des nutriments par les plantes est médiée par des micro-organismes. Des études indiquent également qu'en l'absence de minéraux, les personnes ont besoin de manger deux fois plus de viande, trois fois plus de fruits et quatre à cinq fois plus de légumes pour ingérer la même quantité de minéraux au niveau des années 1940. La nécessité d'une meilleure gestion des sols agricoles au profit de la santé humaine est donc impérative.

Diminution de certains nutriments dans la composition des aliments
1940 à 2002



En 2014, au Centre universitaire UNIDAVI (Rio do Sul – SC au Brésil), un groupe a été formé pour réaliser des cultures alimentaires plus sûres sur le plan nutritionnel et des expériences révélatrices ont été menées.

Des expériences menées avec de l'oignon biologique à l'aide de poudre de roche ont montré les résultats suivants : 82 % de calcium en plus que la culture conventionnelle ; 48 % de magnésium en plus et 30 % de potassium en plus qu'en culture conventionnelle. Concernant la teneur en Zn, la culture utilisant de la poudre de roche en fertilisation des sols a montré une augmentation extraordinaire de la teneur en zinc (Zn) dans les aliments produits : 1073% ! En d'autres termes, la culture conventionnelle a une faible teneur en zinc (Zn). Thèse universitaire, prouver la qualité des aliments produits avec de la poudre de basalte.

Traitements	ACCUMULATION DE NUTRIMENTS									
	N	P	K	Ca	Mg	B	Cu	Fe	Mn	Zn
Pas de fertilisation	13,9	1,7	14,1	16,0	4,3	47,5	15,5	247,0	987,0	40,0
NPK	13,9	2,2	12,4	18,4	4,4	45,2	6,2	331,0	976,0	41,3
NPK +micro	13,4	1,4	10,5	16,1	4,1	47,1	7,0	330,0	991,0	44,1
Poudre de basalte	15,7	2,3	14,1	22,9	5,6	52,2	7,6	477,0	1001,0	42,0

En plus de la fertilisation à base de poudre de roches basaltiques pour améliorer significativement la qualité des aliments produits, l'utilisation de cette technologie influence le coût de production agricole, car elle est plusieurs fois plus économique que la pratique conventionnelle. Les coûts d'acquisition de la poudre de roche sont bien inférieurs à ceux des engrais chimiques et son effet sur l'agriculture peut s'étendre sur une période de quatre à cinq années consécutives. Les niveaux de fertilité des sols augmentent (en particulier l'apport de P, K, Ca et Mg) après l'application de poudres de roche. La productivité agricole est équivalente ou supérieure à celles obtenues par la fertilisation conventionnelle. Dans certains cas, les rendements peuvent être jusqu'à 30 % supérieurs à ceux obtenus en utilisant des intrants chimiques.

Legenda:

N = Azote	P = Phosphore	K = Potassium	Ca = Calcium	Mg = Magnésium	B = Bore	Cu = Cuivre	Fe = Fer	Mn = Manganèse	Zn = Zinc
-----------	---------------	---------------	--------------	----------------	----------	-------------	----------	----------------	-----------

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE.

HISTORIQUE DE L'UTILISATION DE LA POUDRE DE ROCHE DANS LA FERTILISATION DES SOLS AGRICOLES

3. BASALTAGEM

Le Cap-Vert est un pays insulaire situé dans la région centrale de l'océan Atlantique, à environ 450 km du Sénégal, composé de 10 îles principales avec environ 2 000 km de côtes et une superficie de 4 033 km², ayant une zone économique exclusive de 734 265 km². Le basalte est la roche la plus abondante au Cap-Vert et constitue sa principale richesse naturelle, se manifestant en qualité et en quantité, notamment à travers d'imposantes montagnes, comme le Pico do Fogo (île de Fogo) avec 2.289 mètres d'altitude ; le Topo de Coroa (île de Santo Antão) avec 1.979 mètres d'altitude ; Pico d'Antónia (île de Santiago) à 1.392 mètres d'altitude et de Monte Gordo (île de São Nicolau) à 1.304 mètres d'altitude. Les réserves de basalte du Cap-Vert peuvent ainsi contribuer au développement des industries nationales, dynamiser le développement scientifique et technologique et l'intégration de l'économie du pays dans l'espace régional de l'Afrique de l'Ouest, favoriser les échanges intra-régionaux.

BASALTAGEM est un nouveau concept adopté dans le vocabulaire capverdien, en l'honneur de la plus grande richesse naturelle du Cap Vert : le basalte, et les spécificités exceptionnelles des roches basaltiques comme source de nutriments nécessaires aux plantes et de correction des sols agricoles dégradés. Il s'agit de l'ancienne pratique consistant à ajouter au sol des composés inorganiques, d'origine minérale, de la poudre de roche, qui agissent comme correctifs et engrais dans les sols agricoles, étant une technique visant à reminéraliser les sols par application directe au sol de nutriments nécessaires aux plantes.

Historiquement, l'utilisation d'engrais a été pratiquée depuis la Grèce antique, et le rapport de l'utilisation du *BASALTAGEM* est caractérisé par Plinio, un naturaliste romain, (61-114 après JC), lorsqu'il a déclaré que le calcaire étant une roche sédimentaire qui contient des minéraux dans des quantités allant jusqu'à 30 % de carbonate de calcium pourraient être mélangées au sol pour former une couche mince, fournissant ainsi suffisamment d'engrais pour les cultures agricoles.

D'autres éminents spécialistes de l'époque, comme Columelo, ont reconnu que l'utilisation de calcaire ou de cendre pouvait contribuer à réduire les niveaux d'acidité des sols. Des expériences basées sur l'application de gypse dans les plantations agricoles au XVIII^e siècle, menées par Benjamin Franklin, ont permis d'observer la croissance et le développement des pâturages suite à cette application de gypse.

Des travaux pertinents ont été développés au 19^e siècle à travers les pratiques agricoles, avec de grandes influences enregistrées dans l'étude de l'utilisation du *BASALTAGEM*, à savoir l'ouvrage intitulé «*Pains de pierre*» publié par Julius Hensel, scientifique allemand et considéré comme le père de l'agrochimie, en 1898, à Leipzig, en Allemagne, où l'on discute de l'importance du potentiel de fertilisation des sols agricoles avec des poudres de roche, « Transformer les pierres en nourriture ».

La technologie d'utilisation du *BASALTAGEM* (Rochagem au Brésil) comme source d'engrais pour les terres agricoles au Brésil a été introduite dans les années 1950, dans l'État du Minas Gerais, par deux chercheurs, Josué Guimarães et Vlademir Ilchenjo.

Le professeur et chercheur Othon Leonardos, de l'Université de Brasília, a développé plusieurs travaux de recherche dans ce domaine, en mettant l'accent sur le test de différents types de roches brésiliennes, donnant aux aspects géochimiques et agronomiques une nature nettement sociale et environnementale à l'enquête. Le professeur émérite Othon Leonardos est actuellement l'un des chercheurs les plus remarquables et les plus prestigieux au Brésil et à l'échelle internationale dans le domaine du Rochagem / *BASALTAGEM*.

Actuellement, la pratique d'utiliser de la poudre de roche pour la fertilisation des sols agricoles, avec ses multiples avantages, est déjà une réalité dans plusieurs pays, notamment au Brésil, aux États-Unis d'Amérique, au Canada et en Afrique, des expériences réussies ont déjà été menées au profit d'innombrables cultures. Les coûts d'acquisition des poudres de roche sont considérablement moins élevés et leurs effets peuvent se faire sentir pendant une période de quatre à cinq années consécutives. Les niveaux de fertilité des sols augmentent, notamment en ce qui concerne la disponibilité de P, K, Ca et Mg après l'application de poudres de roche. La productivité agricole est équivalente ou supérieure aux pratiques traditionnelles de fertilisation conventionnelle. Dans certaines cultures, les rendements peuvent être supérieurs à 30 % de ceux obtenus avec des intrants chimiques.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

4. PRINCIPAUX AVANTAGES DE LA POUDRE DE BASALTE

» La poudre de basalte dans la revitalisation des terres agricoles

- Libération lente des nutriments pour les plantes;
- Les pertes de nutriments par lessivage sont réduites;
- Facile à appliquer;
- Il a le potentiel de neutraliser l'acidité du sol (pH);
- Il n'a pas de propriétés acidifiantes ou salinisantes pour le sol;
- La présence de silicium réduit la fixation du phosphore dans les sols et est capable d'augmenter indirectement les niveaux disponibles de cet élément;
- C'est une source des nutriments calcium (Ca), magnésium (Mg) et élément bénéfique silicium (Si);
- C'est une source de micronutriments fer (Fe), manganèse (Mn) et éventuellement cuivre (Cu), zinc (Zn) et vanadium (V);
- Il peut remplacer ou compléter la fertilisation chimique;
- Il augmente l'efficacité de la fertilisation chimique et a des effets très positifs;
- Incidence moindre de ravageurs et de maladies dans les plantes;
- Les éléments qui composent le basalte permettent d'avoir plus de résistance des plantes;
- Augmente la productivité, en particulier dans les arbres fruitiers et les céréales.

» La poudre de Basalte améliore les rendements

- Il augmente la croissance des micro-organismes bénéfiques, entraînant une augmentation des nutriments des plantes.
- Équilibre le sol.
- Il met les nutriments à la disposition des plantes à tous les stades de leur développement.
- Fournit des nutriments essentiels.
- Une application libère continuellement des minéraux pendant toute une saison

» La poudre de basalte augmente la valeur nutritive des produits agricoles

- Peut augmenter la capacité d'échange cationique des sols fortement altérés.
- Accélère le compostage.
- Peut aider à libérer plus facilement les phosphates dans la plante.
- Le dosage standard équivaut à un sac de 20 kg de poudre de basalte sur 40 m².
- La poudre de basalte va reconditionner le sol naturellement, donnant des plantes, des fruits et des légumes plus sains et des rendements plus élevés, plus rapidement

» Contient: Silicate de Calcium et de Magnésium

- Une nutrition adéquate en silicium peut aider à protéger les plantes contre les maladies des insectes et des champignons et à prévenir les toxicités en micronutriments et autres déséquilibres nutritionnels.
- Le silicium est également connu pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et améliorer la croissance des racines et la résistance structurelle, augmentant l'efficacité photosynthétique.
- Les composés du silicium ont un impact sur les propriétés physiques et chimiques du sol telles que l'agrégation du sol, la capacité de rétention d'eau et la capacité d'échange et de tamponnage

» Ingrédients

La poudre de basalte est un exhausteur de sol et un reminéralisant à 100%, formant ainsi un nouveau sol fertile.

» Roche volcanique

Sous forme de poudre fine, la roche volcanique contribue à la friabilité du sol et contient des micronutriments. Il sert également de dissuasion naturelle contre les insectes.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

5. LES PRINCIPAUX CONSTITUANTS DU BASALTE

■ Silicates:

Les silicates sont nécessaires à la construction de protéines végétales et à la synthèse de certaines vitamines dans les plantes. Les silicates fonctionnent comme un élément vital dans la protection des plantes contre les attaques d'insectes et de champignons, renforçant les qualités et se sont avérés influencer d'autres minéraux utiles dans le métabolisme des plantes.

■ Calcium:

Les plantes ont besoin de calcium pour la distribution cellulaire normale, en tant que composant des parois cellulaires, en tant que composant des sels à l'intérieur des cellules et en tant que partie du matériel de codage génétique.

■ Magnésium:

Le magnésium est un composant clé des chlorophylles, les cellules vertes de la plante. Il est donc vital que les chlorophylles soient les cellules qui effectuent la photosynthèse. De plus, les plantes ont besoin de magnésium avant de pouvoir utiliser le phosphore et le magnésium active également plusieurs systèmes enzymatiques différents.

■ Le fer:

Le fer est un constituant de nombreux éléments composés dans les plantes qui régule et favorise la croissance. Il est particulièrement important pour la fonction des chloroplastes, les cellules végétales qui contiennent de la chlorophylle, qui sont les particules qui effectuent la photosynthèse.

■ Potassium:

Le potassium renforce les tiges des plantes et aide à défaire le stress induit par l'excès d'azote.

■ Phosphore:

Le phosphore est l'aliment «Go» pour les plantes.

■ Les minéraux:

Le basalte est une source de fer, de manganèse et certains types de basaltes sont des sources de cuivre, de zinc et de vanadium.

■ En tant que produit de ré minéralisation du sol, la Poudre de Basalte:

- » Provoque une croissance impressionnante de micro-organismes bénéfiques dans le sol et induit le développement des racines des plantes.
- » Augmente la capacité de stockage de l'humidité et des nutriments du sol.
- » Rend les nutriments minéraux facilement disponibles, augmentant leur apport par les plantes.
- » Rend les nutriments minéraux disponibles à toutes les étapes de la croissance des plantes.
- » Fournit des propriétés à libération prolongée.
- » Contracte les effets de l'acidité du sol [pH].
- » Diminue l'aluminium toxique interchangeable.
- » Réduit l'érosion du sol.
- » Contribue à la construction de complexes d'humus stables.
- » Améliore la résistance aux insectes, aux maladies, aux champignons, au gel et à la sécheresse.

La poudre de basalte peut être fournie en petites quantités pour le jardinage ou en grandes quantités pour l'agriculture intensive et extensive.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

6. ETAT DE MISE EN OEUVRE DE LA DÉCLARATION D'ABUJA SUR L'ENGRAIS

Selon la *FAO* les données récentes indiquent qu'en dépit des progrès accomplis, l'utilisation moyenne d'engrais en Afrique était de 11 kg/ha en 2014, bien en deçà de l'objectif de la Déclaration d'Abuja visant 50 kg/ha, et dix fois moins que la moyenne mondiale. Ce chiffre devait atteindre 12 kg/ha à la fin 2015. Alors que la tendance reste positive, il y a clairement du chemin à faire pour atteindre l'objectif des 50 kg/ha, fixé par la Déclaration d'Abuja. Aujourd'hui, l'objectif ne devrait pas être d'augmenter résolument la quantité d'engrais, mais d'augmenter les surfaces arables de bonne qualité comme stratégie principale de l'agenda pour nombre de pays africains.

Etat de mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja sur les engrais pour une Révolution Verte africaine

Indicateur	Etat
Mise en place de cadres politiques et réglementaires	Non satisfaisant
Capacité pour le contrôle de qualité	Satisfaisant
Elimination des taxes et des tarifs	Non satisfaisant
Création de réseaux de distributeurs d'intrants agricoles	Satisfaisant
Distance parcourue pour acheter les engrais	Bon
Augmentation du nombre d'agriculteurs qui utilisent les engrais chimiques	Bon
Augmentation de la taille du marché	Partiellement satisfaisant
Introduction de subventions ciblées	Satisfaisant
Introduction de moyens financiers nationaux en faveur des importateurs et des distributeurs d'intrants agricoles	Bon
Introduction des initiatives régionales d'achat	Satisfaisant
Amélioration de l'accès aux intrants supplémentaires	Satisfaisant
Création du Mécanisme africain de financement du développement des engrais (AFFM)	Non satisfaisant

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

6. ETAT DE MISE EN OEUVRE DE LA DÉCLARATION D'ABUJA SUR L'ENGRAIS

Selon la FAO, afin de mettre en application la Déclaration d'Abuja, un plan d'action a été mis en place qui comprenait la création de réseaux de distributeurs d'intrants agricoles à travers l'Afrique rurale, la mise en place de mécanismes nationaux de garantie de crédit pour intrants agricoles, l'utilisation de subventions «intelligentes» pour s'assurer que les petits agriculteurs puissent avoir accès aux engrais, la création de centres régionaux d'achat et de distribution d'engrais, l'élimination des barrières commerciales et la promotion de la production des engrais locaux ainsi que la mise en place d'un Mécanisme africain de financement du développement des engrais par la Banque Africaine de développement. Le Tableau ci-dessous présente la série de ces résolutions ainsi que les progrès et les réalisations obtenus pour chacune d'entre elles, jusqu'à présent.

Déclaration d'Abuja sur les Engrais: Réalisations à ce jour

Résolution	Progression/Résultats
1. Augmenter le taux d'utilisation des engrais d'une moyenne de 8 kg/ha à une moyenne d'au moins 50 kg/ha d'ici 2015.	La consommation de nutriments par ha demeure toujours assez faible avec la plupart des pays se retrouvant largement en dessous de la cible de 50kg/ha et par conséquent les progrès réalisés sont insuffisants.
2. Réduire le coût d'approvisionnement de l'engrais aux niveaux national et régional particulièrement à travers l'harmonisation des politiques et des réglementations pour assurer une circulation libre sans taxe et droits de douane à travers les régions, et le renforcement des capacités en matière de contrôle de qualité.	Le coût des engrais n'a pas baissé à des niveaux abordables pour les petits agriculteurs. En ce qui concerne l'introduction des mesures de contrôle de qualité et l'élimination des taxes et des tarifs sur les engrais, elles évoluent dans la bonne voie, bien que l'adoption et la mise en œuvre des lois sur les engrais et le cadre réglementaire d'appui continuent de faire défaut.
3. Développer et renforcer les réseaux de distributeurs d'intrants agricoles de même que les réseaux communautaires.	Il y a une amélioration marquée dans le développement et le renforcement des réseaux de distributeurs d'intrants agricoles
4 Satisfaire les besoins d'engrais des agriculteurs, surtout des femmes. Renforcer la capacité des jeunes, des associations de paysans, des organisations de la société civile et du secteur privé.	Le Programme «Women Accessing Realigned Markets» (WARM), a contribué à répondre aux besoins des femmes dans le secteur agricole. Le secteur privé prend part aux cours de formation et aux ateliers.
5. Des subventions ciblées en faveur du secteur des engrais, avec une attention particulière aux agriculteurs moins favorisés.	Le système de soutien ciblé des prix pour les intrants a été adopté dans différents pays avec un certain degré de réussite.
6. Accélérer l'investissement dans les infrastructures, en particulier dans les transports, les incitations fiscales, le renforcement des organisations paysannes, et autres mesures pour améliorer les incitations à la commercialisation des produits.	Le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et le Africa50 Fund sont d'importantes initiatives visant à promouvoir le développement des infrastructures régionales et continentales. La COMESA, la SADC et la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est disposent de plans directeurs destinés à l'amélioration des infrastructures le long des corridors commerciaux.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

6. STATUS OF IMPLEMENTATION OF THE ABUJA DECLARATION ON FERTILIZER

Déclaration d'Abuja sur les Engrais: Réalisations à ce jour

Résolution	Progression / Résultats
7. Mettre en place des mécanismes nationaux de financement en faveur des fournisseurs d'intrants afin d'accélérer l'accès au crédit aux niveaux local et national, avec une attention particulière aux femmes.	Les systèmes de garantie de crédit agricole ont été mis en place avec des plans de garantie de crédits disponibles dans 77 pourcent des Etats membres qui ont fait l'objet d'étude par le NEPAD en 2012. Des mécanismes liés au transfert et à la diversification des risques ont été introduits en faveur des importateurs et des distributeurs d'intrants agricoles.
8. Mettre en place des mécanismes régionaux d'approvisionnement et de distribution des engrais.	Il y a eu une augmentation du nombre d'usines de production et de mélange des engrais tandis que les anciennes ont été modernisées.
9. Promouvoir la production nationale / régionale des engrais et le commerce intra régional des engrais.	Des usines de mélange en vrac ont été installées. Le niveau d'échange commercial d'engrais entre les Etats membres a considérablement augmenté.
10. Améliorer l'accès des agriculteurs aux semences de qualité, aux moyens d'irrigation, aux services de vulgarisation, aux informations sur le marché, à la cartographie et aux analyses des éléments nutritifs du sol pour faciliter une utilisation efficace et efficiente des engrais minéraux et biologiques, tout en se souciant de l'environnement.	Il y a un nombre relativement élevé d'agriculteurs ayant accès aux semences de qualité, bien que ceux qui utilisent des produits pour protéger leurs cultures aient diminué. Les agriculteurs peuvent aujourd'hui avoir accès à des informations par divers moyens et les terres irriguées ont été étendues.
11. Mettre en place à l'horizon 2007, un mécanisme africain de développement des engrais qui devra satisfaire les conditions de financement des différentes mesures convenues par le Sommet.	Le mécanisme africain de financement du développement des engrais géré par la Banque Africaine de Développement, (BAD), a été mis en place en mars 2007. Cependant, il n'est pas encore légalement opérationnel puisque les Etats Membres n'ont pas encore respecté leurs engagements financiers.
12. Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise œuvre de la Déclaration.	Un mécanisme de suivi et d'évaluation de l'application de la Déclaration a été mis en place par la Commission de l'Union Africaine (CUA) qui depuis 2007 rend compte de l'état d'avancement de l'application aux Chefs d'Etat africains.



TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

6. ETAT DE MISE EN OEUVRE DE LA DÉCLARATION D'ABUJA SUR L'ENGRAIS

Selon la FAO, en évaluant l'état de mise en œuvre du plan d'action, plusieurs obstacles qui ont contribué au ralentissement du progrès sur les plans national et régional ont été identifiés. Notamment :

- » Contraintes financières qui entravent le fonctionnement du mécanisme africain de financement du développement des engrais,
- » Du nombre insuffisant des distributeurs d'intrants agricoles,
- » De l'inefficacité des lois sur les engrais,
- » Des infrastructures commerciales non développées,
- » De l'imposition des taxes et des tarifs,
- » De l'accès limité aux finances et aux subventions,
- » De l'insuffisance dans les domaines de la recherche et du développement agricole,
- » De services de vulgarisation inadéquats,
- » D'investissements généralement faibles dans les pratiques de gestion durable des sols.

Selon la FAO, ces obstacles doivent manifestement être surmontés à travers:

- » La stimulation de la demande et de l'offre en vue d'une restauration soutenue des éléments nutritifs des sols dans le cadre d'une bonne approche de gestion durable des sols;
- » Le renforcement des capacités afin d'améliorer les compétences des agriculteurs en matière de gestion des cultures et la réorientation des messages de vulgarisation agricole pour qu'ils correspondent aux besoins des agriculteurs, compte tenu des divers systèmes agro écologiques et des conditions socio-économiques des communautés;
- » L'amélioration des liens entre produits et commercialisation;
- » La combinaison des intrants organiques et inorganiques;
- » La formulation de recommandations pour une utilisation efficace qui correspondent aux types de sol et à leur teneur actuelle en éléments nutritifs ainsi qu'aux exigences des cultures envisagées et qui tiennent compte des connaissances et des pratiques locales;
- » L'investissement dans la recherche agricole afin que les engrais et les méthodes d'application des engrais puissent au mieux correspondre aux caractéristiques des sols, à la physiologie des plantes, aux conditions environnementales et aux contextes sociaux et que les améliorations apportées aux engrais et à leur application soient effectuées sur la base de toutes ces informations;
- » La collecte de données récentes, de données et informations fiables sur les niveaux de dégradation des sols et des besoins en engrais.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

7. PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'ÉVÉNEMENT

Les principaux objectifs de la Conférence internationale sont :

- » Présenter l'état de l'art de la recherche et de l'application de la poudre de basalte en agriculture;
- » Présenter des solutions scientifique, technique et technologique, permettant la restauration soutenue des éléments nutritifs des sols agricoles et rendre possible la gestion durable des sols;
- » Présenter des solutions pour la fertilisation des sols agricoles à en coût accessible pour l'ensemble des petits et moyens agriculteurs;
- » Présenter des solutions de la fertilisation des sols agricoles qui protègent l'environnement et la santé des agriculteurs;
- » Présenter des expériences pratiques et des résultats d'utilisation des poudres de roches dans la fertilisation des sols agricoles;
- » Présenter des solutions permettant le renforcement des capacités des agriculteurs afin d'améliorer la gestion des sols et des cultures ainsi que des conditions socio-économiques des communautés;
- » Diffuser les dernières découvertes sur les progrès scientifiques et technologiques de l'application de la poudre de basalte dans l'agriculture ainsi que les perspectives d'avenir;
- » Consolider les résultats des recherches menées par des scientifiques africains et internationaux sur l'application de la poudre de basalte en agriculture comme source alternative d'éléments nutritifs pour les sols d'Afrique tropicale, en plus de favoriser et d'encourager les partenariats avec leurs homologues externes;
- » Introduire l'application de la poudre de basalte en agriculture en tant que technologie viable et appropriée pour l'orientation des politiques publiques visant à diversifier les types d'intrants utilisés en agriculture pour la fertilisation des sols en Afrique;
- » Analyser et conclure les mécanismes et procédures à adopter dans la législation et la réglementation des pratiques de commercialisation de la poudre de basalte en tant qu'engrais et nutriments pour les plantes;
- » Définir et adopter des stratégies pour promouvoir la technologie d'application de poudre de basalte en agriculture afin qu'elle soit considérée comme un support approprié pour la durabilité environnementale et la production agricole, pour répondre aux besoins du marché intérieur et régional, en particulier pour répondre aux besoins de l'agriculture familiale dans l'espace de la CEDEAO et en Afrique en général;
- » Positionner le potentiel de l'application de la poudre de basalte en agriculture en tant que mécanisme approprié pour rajeunir les sols semi-dégradés dans la CEDEAO et en Afrique en général;
- » Promouvoir la création d'un réseau de chercheurs impliquant les universités, les centres de recherche et de développement, des associations d'entreprises et des entreprises, soit dans des projets et programmes de recherche, soit dans la commercialisation de poudre de basalte pour l'agriculture;
- » Promouvoir et consolider la coopération et les partenariats université-industrie;
- » Préparer une publication dans laquelle seront insérés les travaux et les communications les plus pertinents présentés à l'événement et qui serviront de guide pour les travaux futurs.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

8. FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

La Conférence internationale sur « L'APPLICATION DE LA POUDRE DE BASALTE DANS L'AGRICULTURE - Ses avantages en tant qu'engrais » est organisée en 7 (sept) conférences thématiques; en 1 (un) panel thématique et une Table Ronde, d'une durée de trois jours.

Le modérateur de chaque conférence / panel thématique dispose des 10 premières minutes pour présenter le thème. Après l'intervention des conférenciers invités et des conférenciers pour chacun des panneaux et conférences thématiques, il y aura une période de débats au cours de laquelle les participants auront généralement la possibilité de s'exprimer activement.

Chaque conférencier, qui sera un expert de référence sur chaque thème, disposera d'une heure et 45 minutes pour présenter son thème, y compris la période de débats.

L'inscription, la soumission d'articles, ainsi que des informations complètes sont disponibles sur la plateforme web <https://www.basaltconference.com/e/eventsdocs/>. Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse e-mail events@basaltconference.com ou à d'autres coordonnées figurant sur ces sites, à savoir le secrétariat technique de l'évènement et les Point Focaux.

Fait également partie de l'évènement, un programme social où les participants en général et les invités en particulier peuvent profiter d'un agréable séjour au Cap-Vert avant, pendant et après les cinq jours de l'évènement.

Divers forfaits et programmes de visites guidées aux principaux points d'attraction touristique, que ce soit à Praia (la capitale du Cap-Vert) et dans d'autres îles sont également disponibles. Des visites guidées seront également organisées sur certains sites d'exploitation du basalte au Cap-Vert.

Le soir, deux périodes de programmes sociaux sont réservées. Le premier jour de la Conférence internationale, le 14 mars, il y aura une réception de bienvenue, et le troisième jour de l'évènement, le 16 mars, un dîner intitulé «LES SAVEURS DE LA CEDEAO» sera organisé au cours duquel les délégations participant à la événement ont droit d'accès. Le 18 mars, un Dîner de Gala aura lieu, dans le cadre de l'évènement Business Forum auquel tous les participants à la Conférence Internationale ont le droit d'accéder.

Trois langues de travail avec traduction simultanée seront disponibles: Portugais, Anglais et Français.

Le Secrétariat technique de l'évènement sera accessible en permanence et disponible pour répondre aux besoins spéciaux et particuliers des participants à l'évènement en question.



TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9.1. Participants

Municipalités, entreprises et entités liées à l'agriculture ; secteur agroalimentaire; protection environnementale; bétail; Entreprise; industrie; tourisme; logistique; industrie manufacturière; agro-alimentaire; TIC; autorités nationales et locales; Ambassades; agences d'investissement; Institutions financières nationales, régionales et internationales, compagnies d'assurances ; Chambres d'Agriculture; agriculteurs et producteurs agricoles; Chambres de Commerce et d'Industrie Locale et Extérieure, Universités, Institutions Scientifiques et Technologiques; Agences de Coopération et de Développement; opérateurs économiques, en général, dans tous les secteurs d'activité économique et commerciale.

9.2 Développement des travaux

L'Événement se déroulera en séances plénières les 14 et 16 mars 2022 et le 16 mars se tiendra une Table Ronde sur l'Intégration et les Débats le 16 mars 2022 qui clôturera la Conférence Internationale, selon 12 séquences principales , constitué des Sessions d'ouverture et de clôture, d'un (1) Panel et de ces (7) Conférences Thématiques, détaillées dans le programme de l'événement (ci-joint).

9.2.1. Séquence 1 : Cérémonie d'ouverture

La session du 16 mars débutera par la cérémonie d'ouverture qui sera présidée par une personnalité d'importance nationale, qui prononcera le discours d'ouverture de la Conférence internationale.

9.2.2. Séquence 2 : Conférence I

Au cours des dernières décennies, les centres de recherche appliquée, les Universités et les Gouvernements concernés se sont consacrés à la recherche d'alternatives aux engrais chimiques traditionnels, soit en vue d'augmenter la rentabilité agricole, soit dans la qualité des aliments produits et la protection de l'environnement. L'application de poudre de roche dans l'agriculture s'est avérée être une solution éprouvée pour l'agriculture qui est à la hauteur des défis auxquels la société contemporaine est confrontée, à la fois dans le présent et dans l'avenir.

La séance d'ouverture sera suivie de la **Conférence I** sous le thème «ÉTAT ACTUEL DE LA RECHERCHE SUR L'UTILISATION DE LA POUDRE DE BASALTE ET CONSOLIDATION DE SON APPLICATION EN AGRICULTURE» à travers laquelle une rétrospective de:

- » L'évolution historique du processus d'adoption des poudres de roche en agriculture;
- » Avancées scientifiques et technologiques;
- » L'état actuel du développement scientifique et technologique du secteur;
- » Les avantages de cette technologie;
- » La perspective et les tendances futures dans le développement de la technologie d'application de la poudre de roche dans la fertilisation des sols agricoles, y compris les expériences normatives et législatives sur l'application de la poudre de roche dans l'agriculture.

Cette **Conférence I** aura lieu le 14 mars 2022 et durera 1h45, période de débats comprise. Le conférencier, Monsieur Eder Martins, Professeur et chercheur à l'EMBRAPA - Société brésilienne de recherche agricole, est l'un des chercheurs les plus respectés et les plus prestigieux actuellement dans le domaine de l'application de la poudre de roche en agriculture et ayant été co-auteur des Normes pour l'application de la poudre de roche en agriculture, adoptées sous forme de Loi dans son pays : le Brésil.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9.2.3. Séquence 3 : Conférence II

L'utilisation de la poudre de roche pour fertiliser les sols est une technique ancienne (les civilisations inca et égyptienne utilisaient déjà des sous-produits de roche pour la fertilisation des sols), qui a été laissée de côté, en raison de l'expansion de l'utilisation et de l'offre d'engrais solubles. Cependant, la hausse des prix de ces produits n'a laissé à un nombre croissant d'agriculteurs aucune option pour fertiliser les sols et garantir ainsi une production compatible avec leurs efforts et les investissements réalisés.

Le Brésil est l'un des pays qui dépendent le plus des importations d'engrais pour la durabilité des activités agricoles et on estime qu'environ 80% des engrais consommés au Brésil sont importés. Cette réalité a conduit le Brésil à adopter un ensemble de lois et de normes qui encadrent les reminéralisants (poudres de roche) en tant que matériau d'origine minérale qui n'a subi qu'une réduction de taille et une classification par des processus mécaniques et qui modifie les indices de fertilité du sol en ajoutant des macro et micronutriments aux plantes, favorisant ainsi l'amélioration des propriétés physiques ou physico-chimiques ou de l'activité biologique du sol (Loi n°12 890/2013).

L'ensemble des lois et normes en vigueur au Brésil a apporté une sécurité juridique et accru l'intérêt des agriculteurs brésiliens, y compris les grands producteurs, pour l'utilisation de cette technologie, notamment du fait que la productivité présentait des résultats compatibles avec la production moyenne obtenue avec l'utilisation d'engrais solubles. D'autres faits qui ont renforcé l'utilisation de cette technologie sont liés aux coûts, considérablement inférieurs pour les reminéralisateurs, ainsi qu'à la facilité d'accès et d'application.

La *conférence II*, intitulée «*DE LA RECHERCHE À LA LÉGISLATION ET À LA RÉGLEMENTATION DE L'APPLICATION DE LA POUDRE DE BASALTE EN AGRICULTURE* : le Brésil en tant qu'Étude de Cas» présente l'expérience brésilienne dans l'utilisation de la technologie de la poudre de roche, ainsi que l'expérience de la production et de l'application des Lois connexes avec l'utilisation de la poudre de roche comme intrant pour l'agriculture et son impact sur le secteur agricole au Brésil.

La *Conférence II* aura lieu le 14 mars 2022, d'une durée de 1h45, incluant une période de débat. Le Dr Suzi Huff Theodoro, professeur et chercheur au programme d'études supérieures en environnement et développement rural de l'Université de Brasilia, participera à cette conférence. Elle s'est imposée comme l'une des chercheuses actuelles les plus respectées dans le domaine de l'application de poudre de roche à des fins agricoles. En outre, elle a activement contribué à la conduite de propositions réglementaires sur l'utilisation de la poudre de roche pour la fertilisation et la récupération des sols agricoles brésiliens.

9.2.4. Séquence 4 : Conférence III

On estime qu'environ 60 % de la main-d'œuvre africaine est employée dans l'agriculture, et on estime que les femmes sont responsables de 60 à 80 % de la nourriture produite et commercialisée en Afrique. Selon les données du NEPAD - Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, daté du juillet 2016, le continent africain abrite 65% des terres fertiles non cultivées de la planète et 10% des ressources renouvelables en eau douce.

L'un des défis actuels et futurs les plus importants pour l'humanité est associé à la qualité et à la quantité de nourriture produite pour la consommation humaine.

La conférence III, sous le thème «*RECONSTRUCTION DU SOL ET DE L'ENVIRONNEMENT AVEC L'APPLICATION DE LA POUDRE DE BASALTE POUR UNE PRODUCTIVITÉ ET UNE QUALITÉ ALIMENTAIRES ACCRUES*» sera donnée par le Professeur Bernardo Knapik, biologiste et chercheur à l'Université d'État du Paraná.

Le professeur Bernardo Knapik a consacré son activité et son prestige scientifique à ce qui constitue l'un des défis les plus grands et les plus passionnants de la société contemporaine : la qualité de la nourriture produite, basée sur la fertilisation des sols agricoles avec de la poudre de roche.

Ce thème aura lieu le 14 mars 2022 et durera 1h45, incluant la période de débats. Le conférencier présentera une relation de cause à effet entre l'utilisation de la poudre de roche dans la production alimentaire et son impact bénéfique sur la santé humaine.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9.2.5. Séquence 5 : Conférence IV

En Afrique subsaharienne, la population a plus que doublé depuis 1960 et la production alimentaire par habitant a considérablement diminué au cours de la même période, malgré tous les efforts de développement entrepris au cours de cette période. L'une des principales causes de la baisse de cette production alimentaire est due à des facteurs liés à la fertilité des sols agricoles, aux problèmes croissants liés à l'érosion des sols, à l'irrigation excessive, aux carences en nutriments nécessaires aux cultures agricoles, entre autres.

La conférence IV sur le thème «*UTILISATION DE LA POUDRE DE BASALTE EN AGRICULTURE – Etudes de Cas*» sera donnée par l'un des chercheurs les plus prestigieux et internationalement reconnus : le Professeur Émérite Peter van Straaten, de l'Université de Guelph, Canada.

Le Professeur Peter van Straaten est l'auteur de plusieurs études et publications qui sont des sources uniques d'informations sur les ressources rocheuses et minérales disponibles en Afrique subsaharienne pour une utilisation en agriculture. Les études géologiques et les données fournies par le Professeur van Straaten couvrent quelque 48 pays d'Afrique subsaharienne, y compris des études et des informations précieuses liées à l'agriculture, aux minéraux et aux roches disponibles localement en Afrique subsaharienne avec un potentiel élevé d'application agricole.

Le Professeur van Straaten peut analyser et conclure sur le succès des applications de roche phosphatée dans des zones agricoles clés de la région de l'Afrique de l'Est et sur le fait que cela a contribué à augmenter les rendements des cultures. Il a également conclu comment l'utilisation de la poudre de basalte dans l'agriculture peut contribuer à la capture du dioxyde de carbone (CO₂), étant l'une des découvertes qui aura un grand impact sur l'environnement.

Le thème de la Conférence IV aura lieu le 14 mars 2022, d'une durée de 1h45, incluant la période de débats.

9.2.6. Séquence 6 : Conférence V

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - FAO est l'une des agences des Nations Unies, symbole mondial dans la direction des efforts mondiaux pour l'autosuffisance alimentaire au profit de toutes les Nations.

Composée de près de deux cents pays membres et présente dans près de cent et trente pays, la FAO fédère les nations autour d'une stratégie globale pour le développement de l'agriculture et de l'alimentation, et nourrit l'espoir d'une disponibilité alimentaire pour des milliards de personnes.

La **Conférence V**, sous le thème « LES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : - La nécessité d'une gestion stratégique des nutriments en agriculture », sera donnée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. La contribution attendue de l'intervention de la FAO contribuera :

- » Fournir une vue d'ensemble de la situation des éléments nutritifs pour l'agriculture en Afrique et des perspectives d'avenir ;
- » Fournir une vue d'ensemble des activités de recherche et de développement technologique appliquées aux engrais pour la durabilité agricole sur le continent africain ;
- » Fournir une vision directrice et stratégique pour le positionnement des activités de recherche et développement agricole durable en Afrique ;
- » Apporter une contribution à l'orientation des synergies pour positionner les activités de recherche et développement de fertilisants orientées vers l'agriculture familiale et les petits agriculteurs du continent africain.

Une mise à jour, lors de l'événement, des différents thèmes inclus dans le document de la FAO intitulé « Stimuler les sols africains » sera certainement une contribution importante pour les chercheurs dédiés au développement agricole et à la sécurité alimentaire.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9.2.7. Séquence 7 : Conférence VI

La **Conférence VI**, sous le thème «*ROCHAGEM : HISTORIQUE, PERSPECTIVES D'AVENIR ET NOUVEAUX DÉFIS*», sera donnée par le Professeur Émérite de l'Université de Brasília, Othon Henry Leonardos.

Le Professeur Othon Leonardos a commencé sa vie académique et scientifique à l'Université de Brasília au début des années 70, en tant que chef du Département de géosciences. Le Professeur Othon Leonardos est post-doctorant de l'Université de Western Ontario, Canada; PhD de l'Université de Manchester, Angleterre; Master de l'Université de Californie, États-Unis d'Amérique; géologue de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro, Brésil; membre à part entière de l'Académie brésilienne des sciences, Sciences de la Terre.

Le Professeur Othon est l'auteur de deux cents publications, avec des ouvrages fondamentaux en géochimie, métamorphisme, genèse des gisements minéraux, des kimberlites et de la rochagem (fertilisation des sols agricoles avec de la poudre de roche) pour une agriculture durable, ayant guidé des dizaines de thèses, dissertations et monographies, dont actions orientées vers l'environnement.

Les pistes de recherche du Professeur Othon :

- » Pétrologie métamorphique ;
- » Roches alcalines, carbonatites et kimberlites;
- » Géochimie ;
- » Métalogenèse, hydrothermalisme ;
- » Granitogenèse ;
- » Pédologie ;
- » Basculement (fertilisation des sols agricoles avec de la poussière de roche).

Entre autres, le thème de la Conférence du Professeur Othon abordera :

- » L'évolution historique des agrominéraux dans la fertilisation des sols agricoles ;
- » Les fondamentaux de l'application des agrominéraux dans la fertilisation des sols agricoles ;
- » Les ressources géologiques disponibles pour la fertilisation des sols agricoles ;
- » L'importance de Rochagem dans la pérennité de l'agriculture familiale et des petits agriculteurs ;
- » L'importance et l'impact de Rochagem pour répondre aux défis alimentaires de la population mondiale croissante ;
- » L'importance de Rochagem dans la production d'une agriculture durable et pour répondre aux défis environnementaux dans le présent et dans le futur.

Le Professeur Othon est l'un des pionniers de l'introduction et du développement de la technologie de la poudre de roche dans l'agriculture brésilienne.

9.2.8. Séquence 8: Panel I

Le **Panel I** sous le thème «*BASALTES : POTENTIEL AGROMINÉRAL ET OPPORTUNITÉS DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION*» a le privilège de l'intervention du chercheur notable du Service Géologique du Brésil : MSc. Magda Bergmann.

MSc. Magda est titulaire d'une maîtrise en géosciences et est chercheur en géologie au Service Géologique du Brésil (CPRM).

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

MSc Magda Bergmann développe des activités pertinentes dans le contexte scientifique et technologique, en particulier des études et des recherches dans le domaine stratégique des sources minérales et rocheuses pour la reminéralisation des sols agricoles (fertilisation des sols avec l'utilisation de poudre de roche), à la recherche de la disponibilité des intrants agricoles accessibles et qui favorisent la durabilité du secteur minier, grâce à l'utilisation de minéraux et de roches comme coproduits et sous-produits miniers, à condition qu'ils conviennent à une utilisation comme intrants agricoles. Le processus contribue à la production d'aliments sains et a également le potentiel d'atténuer les impacts sur l'environnement.

Les domaines d'activité scientifique de MSc Magda comprennent, entre autres :

- » Carte géologique ;
- » Recherche d'agrominéraux siliceux ;
- » Cartographie géologique ;
- » Rechercher des gemmes dans les géodes ;

L'intervention du MSc Magda dans le Panel I abordera, entre autres, les sujets suivants :

- » Roche basaltique comme intrants alternatifs pour la production agricole ;
- » Les spécificités particulières du basalte dans le développement des Agrominéraux ;
- » Micronutriments apportés par la matrice rocheuse basaltique ;
- » Chaîne industrielle et potentiel industriel et agrominéral des roches basaltiques.

Les domaines des Géosciences ; Sciences exactes et de la Terre, Rocking comme alternative durable aux engrais et à la minéralisation des sols font partie du vaste domaine d'activité du MSc Magda Bergmann.

9.2.9. Séquence 9 : Conférence VII

L'agriculture est l'épine dorsale de l'économie africaine et les données les plus récentes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) décrivent que l'agriculture représente environ 20 % du PIB du continent, 60 % de sa main-d'œuvre et 20 % de l'ensemble des exportations et constitue la principale source de revenus des populations rurales du continent. Reconnaisant le rôle essentiel que joue l'agriculture dans la durabilité alimentaire de la population croissante de l'Afrique, les dirigeants africains ont adopté un solide Programme de développement agricole en Afrique (PDDAA) visant un taux de croissance agricole annuel moyen de 6 %.

La Banque africaine de développement (BAD) est une Banque Multinationale de Développement, créée en 1964, dont 54 pays africains sont membres. Elle a également pour actionnaires un groupe des pays Européens, Américains et Asiatiques. La mission principale de la BAD est de favoriser le développement économique et le progrès social sur le continent africain, en soutenant et en finançant le développement des infrastructures, des projets structurants pour les pays membres et des initiatives privées.

La BAD a son siège à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Le Groupe de la Banque Africaine de Développement comprend le Fonds Africain de Développement (FAD), créé en 1972, et le Fonds Spécial du Nigéria, créé par l'État nigérian en 1976.

Les participants à la Conférence Internationale du Cap-Vert comprennent des spécialistes qui, depuis le début des années 1970, ont eu comme activités fondamentales la recherche scientifique et technologique axée sur la recherche de solutions pour la fertilisation des sols agricoles, visant à accroître la rentabilité agricole, à améliorer la qualité des aliments produits et la protection de l'environnement.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Le thème de la **Conférence VII** «LA CHAÎNE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DU CONTINENT AFRICAÎN - De la production à l'industrialisation», sera présenté par la Banque Africaine de Développement, et sera une occasion unique de réunir cette importante institution de développement et les experts internationaux qui développent des solutions scientifiques et technologiques, qui peuvent contribuer à :

- » Un Transfert de l'expérience scientifique et technologique de la région du «Rochagem» vers le continent africain et son application en agriculture ;
- » Moderniser et transformer le secteur agricole africain ;
- » Guider les efforts de recherche scientifique et technologique axés sur la solution de la fertilisation des sols agricoles sur le continent africain ;
- » Partager l'expérience de l'utilisation de la poudre de roche dans l'agriculture au profit des agriculteurs en Afrique ;
- » Un Transfert sur le continent africain d'expériences et de pratiques agricoles qui contribuent à la protection de l'environnement et augmentent la rentabilité de la production agricole et la qualité des aliments produits ;
- » Insérer les producteurs agricoles africains dans le réseau international d'innovation scientifique et technologique ;
- » Augmenter les revenus de la production agricole africaine et réduire la dépendance alimentaire extérieure de la population africaine.

Le thème de la Conférence VII aura lieu le 15 mars 2022 et **durera 1h45**, période de débat comprise.

9.2.10. Séquence 10 : Table ronde d'intégration et de débats

Les interventions à la « **Table ronde d'intégration et de débats** » devraient porter sur l'utilisation des poudre de roche en agriculture et sa spécificité scientifique et technologique. Parmi ces spécificités scientifiques et technologiques, les parties prenantes peuvent aborder :

- a) Réalités actuelles et historiques de l'utilisation de la poudre de roche dans la fertilisation des terres agricoles; Orientations générales et tendances des politiques publiques, facteurs scientifiques, technologiques et environnementaux qui soutiennent les principes fondamentaux de l'utilisation de la poudre de roche dans la fertilisation des sols agricoles ;
- b) Les différentes catégories et types de nutriments qui composent la composition chimique du basalte, lui conférant des conditions d'engrais naturel; Politiques publiques de recherche scientifique et technologique, processus législatif, réglementation et contrôle de l'utilisation de la poudre de basalte en agriculture ;
- c) Mécanismes et leurs rôles et fonctions respectifs dans la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et le suivi de la qualité des aliments produits sur la base de l'utilisation de la poudre de roche dans la fertilisation des sols agricoles; Les relations entre l'utilisation de la poudre de roche dans la fertilisation des sols agricoles et la rentabilité agricole et la qualité des aliments produits ;
- d) Les types et qualités des sols agricoles susceptibles de bénéficier et d'améliorer l'utilisation de la poudre de roche issue de la fertilisation respective ; Tendances de l'évolution présente et future de l'utilisation des poudres de roche en agriculture ;
- e) La relation de cause à effet entre l'utilisation de la poudre de roche dans la fertilisation des sols agricoles et ses effets sur la préservation de l'environnement.

Après des Interventions d'experts sur chaque thème inscrit au programme de la « **Table ronde sur l'intégration et les débats** », s'ouvrira une période de débats au cours de laquelle toutes les personnes présentes pourront intervenir en présentant leurs points de vue, ainsi qu'en confrontant des experts avec des questions strictement liées aux Thèmes des Débats.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9.2.11. Séquence 11 : Séance de clôture et communication

Au cours de cette session de clôture, un bref résumé des conclusions de la Conférence Internationale sera présenté avec des commentaires et une allocution de clôture.

A l'issue de la Session, une conférence de presse aura lieu au cours de laquelle un représentant des délégations extérieures et certains participants interviendront.

9.2.12. Séquence 12 : Dîner de bienvenue «LES SAVEURS DE LA CEDEAO»

Le 16 mars, il y aura un dîner de bienvenue avec la participation de tous les participants à l'événement et des invités des institutions nationales et internationales présentes au Cap-Vert ainsi que des particuliers.

Cette séquence permettra une socialisation entre toutes les personnes présentes car elle permettra la mise en place de réseaux entre chercheurs et participants qui prendront effet après l'événement.

10. Table Ronde d'intégration et les débats

Les roches basaltiques ont une composition riche en éléments chimiques et qui sont des nutriments pour les plantes, ce qui les rend aptes à être utilisées en agriculture, améliorant la fertilité des sols, protégeant l'environnement, augmentant la rentabilité agricole et améliorant considérablement la qualité des aliments produits.

L'utilisation de poudres de roche pour fertiliser le sol est une technique séculaire (les civilisations inca et égyptienne ont déjà compté sur l'utilisation de sous-produits de la roche pour la fertilisation des sols), qui a été laissée de côté, par l'expansion de l'utilisation et de l'approvisionnement des engrais solubles. Cependant, la hausse des prix de ces produits a laissé un nombre croissant d'agriculteurs sans possibilité de fertiliser le sol et, ainsi, de garantir une production compatible avec leurs efforts et les investissements réalisés. L'évolution technologique des dernières décennies permet la production de poudres de roche destinées à l'agriculture à un coût compatible avec le pouvoir d'achat de l'ensemble de la population.

C'est dans ce contexte, qu'une «Table Ronde d'Intégration et Débats» aura lieu le 16 Mars 2022, réunissant quelques-uns des plus éminents chercheurs internationaux dans le domaine de l'utilisation de la poudre de roche pour la fertilisation des sols agricoles. Participeront également à cette table ronde: professionnels du secteur agricole; professionnels des protections environnementales; professionnels des nutriments; universitaires; des chercheurs; gestionnaires municipaux et décideurs nationaux et internationaux de développement.

11. Lieu et dates

La Conférence Internationale aura lieu au Cap-Vert, Praia, dans la Salle Noble de l'Assemblée Nationale, du 14 au 16 Mars 2022. Le programme du 16 Mars consiste en un *Table Ronde d'intégration et les débats*.

12. Langues de travail

Trois langues de travail seront utilisées : le français, l'anglais et le portugais.

13. Communication

Les communications seront faites par des experts nationaux, régionaux et internationaux, individuellement ou au nom de l'institution qu'ils représentent.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

14. Inscription

14.1 Un formulaire d'inscription est disponible. Il doit être rempli par toute personne ou participant invité et envoyé par e-mail : events@atlanticbusinessforum.com / helpdesk@atlanticbusinessforum.com

14.2 Les formulaires de demande peuvent être téléchargés sur le site Web suivant : <https://www.basaltconference.com/e/form/>.

14.3 Les Inscriptions peuvent également être déposées en ligne sur le site Internet : <https://www.basaltconference.com/register/form/>.

14.4 Les conditions de participation sont précisées sur ce site.

14.5 Pour chaque groupe de 10 participants à l'événement, l'organisation assume les frais de participation pour le onzième élément.

14.6 Pour chaque groupe de 25 participants l'organisation assume les frais de participation pour deux (2) éléments supplémentaires.

14.7 Transfert d'Inscription

Un participant dûment inscrit, s'il est confronté à l'impossibilité de participer à l'événement, peut céder son inscription à un tiers. A cet effet, le participant remplaçant doit être parfaitement identifié et accepter les mêmes conditions que le participant substitué.

15. Groupes et délégations officiels

Pour les groupes (minimum 10 Pax), les délégations officielles ou les entités gouvernementales, l'Organisation doit être contactée pour un traitement spécifique.

16. Visa

La demande de visa, pour les participants qui en ont besoin, se fait via une plateforme disponible sur internet (www.ease.gov.cv). Exceptionnellement, il peut être demandé dans les ambassades, les postes consulaires ou à l'arrivée sur le territoire national, le Cap Vert, moyennant le paiement d'une surtaxe. Le coût du Visa est payé directement aux autorités compétentes : environ 30,00 €. Si nécessaire, l'Organisation peut assister les participants dans les démarches d'obtention de visas.

17. Services de protocole

Les Services de Protocole aux participants seront assurés par l'École d'Hotellerie et Tourisme du Cap Vert (<https://www.ehtcv.edu.cv/>). Pour les délégations officielles, l'Organisation communiquera les procédures au cas par cas en temps utile.

A leur arrivée à l'aéroport du Cap-Vert, les participants trouveront une équipe qualifiée et prête à aider à l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires et capable de développer la communication en trois langues : portugais ; Français et anglais, à savoir :

17.1 Protocole à l'aéroport pour l'accueil des délégations à l'aéroport et transfert à l'hôtel ;

17.2 Protocole au cours de chaque journée de l'événement pour inscrire les participants et soutenir l'événement.

18. Transferts

18.1 Lorsque les participants arrivent au Cap-Vert, ils sont assurés des moyens de transport sur les trajets Aéroport / lieu d'hébergement / Aéroport.

18.2 Les participants sont assurés des moyens de transport sur les trajets lieu d'hébergement/ lieu de l'événement / lieu d'hébergement.

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

19. Hébergement

La diversité et la qualité des unités d'hébergement disponibles ainsi que les conditions d'accueil et d'hospitalité assurent aux participants un agréable séjour à l'événement. L'hébergement est prévu, en hôtels et en appartements privés, pour les participants qui le souhaitent, tant au Cap-Vert que dans les pays de transit pour un aller simple au Cap-Vert et le retour du Cap Vert.

19.1 Un formulaire est disponible et doit être rempli si le participant est intéressé.

19.2 Les formulaires de réservation peuvent être téléchargés sur le site Internet suivant : <https://www.basaltconference.com/register/hotels/form/>

19.3 Les réservations peuvent également être effectuées en ligne sur le site Internet : <https://www.basaltconference.com/register/hotels/online/>.

19.4 Les conditions de réservation sont précisées sur ce site Internet.

20. Voyages aériens

Un soutien est consenti pour les réservations de voyages aériens, auprès des compagnies aériennes, pour les participants qui le souhaitent.

20.1 Un formulaire de réservation est disponible. doit être rempli par les participants intéressés.

20.2 Les formulaires de réservation peuvent être téléchargés sur le site Internet suivant : <https://www.basaltconference.com/register/flights/form/>

20.3 Les réservations peuvent également être effectuées en ligne sur le site Internet : <https://www.basaltconference.com/register/flights/online/>.

20.4 Les conditions de réservation sont précisées sur ce site.

21. Services de restauration

21.1 Les services de déjeuner pendant les jours de l'événement, ainsi que la réception de bienvenue, le 14 mars, et le Dîner de bienvenue «LES SAVEURS DE LA CEDEAO», le 16 Mars, seront assurés par l'École d'hôtellerie et de tourisme du Cap-Vert (<https://www.ehtcv.edu.cv/>).

21.2 Pendant les activités de l'événement, des services d'eau et de pause-café seront disponibles, assurés par des services spécialisés affectés à l'Assemblée Nationale du Cap-Vert.

21.3 Les jours de l'événement seront disponibles à l'heure du déjeuner, le transport sur les itinéraires vers le lieu de l'événement / le lieu du restaurant / le lieu de l'événement.

21.4 Le formulaire de réservation de repas peut être téléchargé sur le site suivant <https://www.basaltconference.com/register/catering/form/>

21.5 Les réservations de repas peuvent également être effectuées en ligne sur le site : <https://www.basaltconference.com/register/catering/online/>

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

21.6 Pour les repas de midi, les déjeuners, pendant les jours de l'événement, le transport sera disponible sur les itinéraires suivant lieu de l'événement / lieu de restauration / lieu de l'événement.

22. Devises et échanges

La monnaie d'usage courant au Cap-Vert est l'escudo capverdien. Toutes les devises internationales sont acceptées. L'Euro est accepté dans les transactions courantes au Cap-Vert et a une parité fixe avec l'escudo (1 € = 110 265 Escudos). Pour toute information complémentaire sur les devises et les taux de change, il est recommandé que soit consulté le site officiel de la Banque Centrale du Cap-Vert : <https://www.bcv.cv/pt/Paginas/Homepage.aspx>.

23. Services Internet

Des services Internet seront disponibles dans les lieux d'hébergements et les lieux de l'événement.

24. Réunions institutionnelles

Le cas échéant, l'Organisation se chargera de demander la programmation des rencontres/réunions institutionnelles avec les entités compétentes, exclusivement pour le pays hôte, Cap Vert.

25. Divulgarion des produits et services des entreprises participantes

Dans le but de faire connaître leurs produits et services, les entreprises participant à l'événement disposent d'une plate-forme Web spécifique à travers laquelle leurs produits et services peuvent être divulgués sur tous les marchés couverts par les objectifs de l'événement.

25.1 Pour chaque entreprise participant à l'événement, en plus du placement du logo respectif, il y aura une brève description des caractéristiques des produits et services, en trois langues : portugais ; Anglais et français ;

25.2 Les informations diffusées sur ledit site Internet seront conservées jusqu'à 120 jours avant la date de la prochaine édition de l'événement, au cas où la société déciderait de ne pas participer à la prochaine édition ;

25.3 Les sociétés ne participant pas à l'événement et souhaitant divulguer leurs produits et services sur le site susmentionné peuvent le faire en payant une redevance mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle ;

25.4 Une équipe spécialisée conservera en permanence les informations saisies sur la plateforme web et les entreprises pourront demander à tout moment et gratuitement des modifications/corrections/mises à jour des informations ;

25.5 Les sociétés participant à l'événement peuvent également, pendant la période de validité des informations respectives, dans l'espace réservé sur la plate-forme Web, publier des newsletters trimestrielles à travers lesquelles les informations relatives aux produits et services respectifs sont divulguées en trois langues : Portugais; Anglais et français. L'équipe spécialisée susmentionnée diffusera périodiquement et sélectivement le newsletter susmentionné aux importateurs et exportateurs potentiels ;

25.6 Toute demande d'informations sur les produits ou services par des parties potentielles intéressées, y compris toute commande, sera rapidement communiquée à l'entreprise cible.

26. Documentation de l'événement

Toute la documentation liée à l'événement peut être téléchargée directement depuis la plateforme de l'événement : <https://www.basaltconference.com/e/eventsdocs/>

TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

27. Événements sociaux

Fait partie intégrante de l'événement un programme social où les invités en général et les participants en particulier peuvent profiter d'un agréable séjour au Cap-Vert avant, pendant et après l'événement de trois jours.

Le soir, deux périodes de programmes sociaux sont réservées. Le premier jour de l'événement, le 14 Mars, une réception de bienvenue sera organisée pour les délégations participant à l'événement et le 16 Mars, il y aura un dîner intitulé: *Dîner de bienvenue «LES SAVEURS DE LA CEDEAO»*.

28. Hôteses

Un service professionnel et qualifié est une exigence et un atout lors d'événements internationaux. À leur arrivée à l'aéroport du Cap-Vert et sur les lieux où se déroulera l'événement, les participants disposeront d'équipes accessibles et disponibles en permanence de professionnels qualifiés et hautement expérimentés, prêts à communiquer en trois langues : portugais, anglais et français, pour assister et les soutenir dans leur participation à l'événement.

Ce service est assuré par l'École d'Hotellerie et Tourisme du Cap Vert.

29. Forfaits loisirs

Divers forfaits et programmes de visites guidées des principales attractions touristiques, soit à Praia (capitale du Cap-Vert), soit dans d'autres îles, sont également disponibles.

30. Changements

L'Organisation se réserve le droit de modifier le programme de l'événement ainsi que les Conditions Générales de Participation chaque fois que cela est justifié, cependant, elle doit en informer préalablement l'intéressé.

31. Assurance

Trois (3) types d'assurances sont offerts aux participants :

31.1 Assurance accident personnel

Cette assurance couvre tout type d'accident pouvant survenir pendant la période au cours de laquelle les événements ont lieu. Cette même assurance peut également inclure une couverture voyage et bagages (également, perte ou détérioration des bagages; vêtements et objets personnels transportés dans des valises, sacs ou autres volumes convenablement emballés appartenant à l'Assuré.

31.2 Assurance voyage

De même, une assurance protection est disponible avec les caractéristiques suivantes :

31.3 Multivoyage au Cap-Vert

Assurance applicable exclusivement pour les voyages qui ont lieu au Cap Vert.

31.4 Voyages multiples à l'étranger

Assurance applicable pour les voyages à l'étranger.

31.5 Multivoyage étranger + PVFM

Assurance applicable pour les voyages à l'étranger. Comprend une protection contre l'annulation en raison de force majeure.

31.6 Compléments:

31.6.1 Frais médicaux: Augmentation du capital Frais Médicaux de l'Assurance de Base.

31.6.2 Les Services d'Assurance sont garantis par la compagnie spécialisée: A GARANTIA (<https://www.garantia.cv/>). Au lien suivant <https://www.basaltconference.com/e/seguros/> vous pouvez trouver toutes les informations relatives à l'assurance.



TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

9. ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

37. OPTIONS DE PAIEMENT

L'Organisation accepte différents modes de paiement :

37.1 Les cartes bancaires et cartes de paiement suivantes, sur leurs sites Internet (site sécurisé) ou lors d'une réservation effectuée par téléphone :

PAR LE BIAIS DES COMPTES BANCAIRES AU CAP-VERT :

37.1.1 Easylink vint4

Service qui facilite la création de paiements ponctuels en ligne pour tout produit.

37.1.2 Carte vint4

37.1.3 Carte VISA

37.1.4 Carte Mastercard

37.1.5 Virement bancaire:

37.1.5.1 Compte bancaire en escudos capverdiens [ECV];

37.1.5.2 Compte bancaire en euros; [Eur]; et

37.1.5.3 Compte bancaire en dollars[USD].

PAR LE BIAIS DES COMPTES BANCAIRES EN EUROPE [ZonE SEPA]:

37.2.1 Multibanco

37.2.2 MB Way

37.1.3 Carte VISA

37.1.4 Carte Mastercard

37.1.4 Boleto Bancaire

37.1.4 Débits Directs

37.1.5 Virement bancaire:

37.1.5.2 Compte bancaire exclusivement en Euros [Eur].

NOTES IMPORTANTES:

NT-01: L'Organisation participe activement à la lutte contre la fraude aux cartes bancaires. Dans ce cadre, l'Organisation pourra demander à l'acheteur, par tout moyen à sa disposition, de photocopier la carte bancaire ayant servi au paiement de la commande, ainsi que le passeport ou la carte d'identité du titulaire de la carte bancaire et du participant. En l'absence de réponse de l'acheteur ou d'impossibilité de contacter l'acheteur dans les limites relatives aux dates de l'événement, l'organisation ne pourra pas traiter la commande et la demande de réservation sera annulée sans frais.

NT-02: La législation exige que l'engagement pris de payer par carte bancaire ou carte de paiement soit irrévocable. L'opposition au paiement ne peut être faite qu'en cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de la carte. A l'exception de ces cas, le titulaire de la carte sera tenu pour responsable des fraudes aux cartes bancaires. Le droit d'opposition au paiement ne peut être utilisé pour pallier l'absence du droit de rétractation applicable dans le secteur événementiel/touristique.

NT-03: Par virement bancaire

L'Organisation accepte les paiements par virement bancaire en Euros (comptes bancaires en Europe et au Cap Vert) et en Escudos capverdiens et en Dollars vers des comptes bancaires au Cap Vert. Cette confirmation de virement devra impérativement être confirmée par courrier électronique dont les coordonnées seront transmises lors de la validation de la commande. Dans la confirmation du virement bancaire doivent figurer le nom, le prénom et la référence de la Commande, qui seront fournis par l'Organisation. La confirmation doit être envoyée avant la date limite fixée par l'Organisation.

NT-04: Prix et paiement

Tous les prix communiqués par l'Organisation sont libres de tous frais ou taxes. Tous les frais liés au paiement sont à la charge exclusive de l'acheteur.



TERMES DE REFERENCE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

38. POINT FOCAL AFRIQUE OCCIDENTALE CÔTE D'IVOIRE

Mr ALLAH Ambroise
Tel: +225 07 08 08 58 92
Whatsapp : +225 07 08 08 58 92
Cocody II Plateaux
Résidence Perles 2
Rue L27 - Villa 603
28 BP 462 Abidjan 28
E-mail: ambroise@boxtravel.eu
www.boxtravel.eu
ABIDJAN
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

BÉNIN

Mr Hippolyte G. Ahonlonsou
Directeur Associé
HGA Conseil & Associés SARL
Tél: +229 21 33 89 80 | Fax: +229 21 33 34 88
E-mail: h.ahonlonsou@hgaconseil.com
Skype: savuka1 | www.hgaconseil.com
08 BP 0826 Cotonou
RÉPUBLIQUE DU BENIN

EUROPE PORTUGAL

Mr. Pedro Ivan
Rua Maluda, N° 12, 3° Dtº
1750-465 Lisboa
E-mail: pedro.ivan@boxtravel.eu
www.boxtravel.eu
Tel: +351 927 645 198
LISBOA
PORTUGAL

BOX TRAVEL – Tour Operators, S.A.
Rua Maluda, N° 12, 3° Dtº
1750-465 Lisboa
E-mail: info@boxtravel.eu
www.boxtravel.eu
Tel: +351 920 292 452
LISBOA
PORTUGAL



ATLANTIC BUSINESS FORUM

Apartadu n° 1042
Código Postal n° 7600
Praia
República de Cabo Verde
WhatsApp: +351 964 406 800
Viber: +351 964 406 800
Skype: setimocontinente
events@atlanticbusinessforum.com
www.atlanticbusinessforum.com
events@emergys.tech
www.emergys.tech